

Supporterres

Le magazine de SOS Faim rédigé par ses volontaires



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

Trimestriel N°14
Décembre 2020

N°d'agrément
P601176

60 ans de (dé)colonisation ?

Décoloniser les esprits

Cette année, au cours de l'été, voilà soixante ans que 17 des 54 pays d'Afrique accédaient à l'indépendance,

parmi lesquels le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la République démocratique du Congo, pays de partenariat de SOS Faim. Au même moment, la Belgique était secouée par un mouvement de contestation à l'encontre des traces de l'héritage colonial, notamment dans l'espace public.

Voilà qui semblait être le point de départ d'un questionnement intéressant : si la colonisation a laissé des traces plus ou moins profondes dans différents pans de la société, qu'en est-il de l'agriculture ? Car la colonisation était en grande partie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles des pays colonisés au profit des pays colonisateurs.

Le sujet est évidemment aussi complexe que la colonisation l'a été et appelle la nuance. Mais en regardant les systèmes alimentaires de ces pays, nous avons rapidement vu les marques laissées par cette période d'occupation, d'exploitation et de domination et certains ressorts entretenus aujourd'hui encore.

Beaucoup de choses ont changé, bien sûr : les anciens pays colonisés sont désormais des Etats souverains ; les échanges commerciaux internationaux sont encadrés par



© L'Alune Lila

des accords bi- ou multilatéraux ; certains pays ont mis en place des dispositions agricoles volontaristes, répondant aux principes de la souveraineté alimentaire : le Cameroun, par exemple, interdit l'importation de poulets congelés permettant ainsi à sa production nationale de couvrir 90% de la demande.

Et pourtant : c'est sous domination française que la Côte d'Ivoire développe sa production de cacao destinée à l'exportation et au point d'en devenir aujourd'hui le premier producteur mondial (alors même que la population n'en consomme pas) ; dans certaines filières, le déséquilibre des échanges se reproduit avec des pays du Sud qui produisent des matières premières simples pour une exportation à bas prix et l'Union européenne qui leur exporte des produits transformés à forte valeur ajoutée ; les dettes contractées lors de la période coloniale se sont creusées et, devenues aujourd'hui insoutenables, elles empêchent les pays du Sud d'avancer, notamment sur les questions agricoles.

Heureusement, des mouvements contraires existent, là-bas comme ici, pour décoloniser les esprits et notamment avec le développement de projets de réappropriation par les populations locales de cultures traditionnelles par exemple. On avance, lentement, mais on avance.

Géraldine Higel

Rédactrice en chef de Supporterres



Vous découvrez
Supporterres et
souhaitez le recevoir
gratuitement ?
Écrivez-moi à :
ghi@sosfaim.org

SOS Faim asbl

Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles
T 02 548 06 70

www.sosfaim.be

CCP : BE83 0000 0000 1515
BIC : BPOTBEB1

E.R. > Olivier Hauglustaine
Relecture : Marc Mees et
François Graas
Illustrations de couverture >
Billet : © Vkilikov
Design > yellowstudio.be

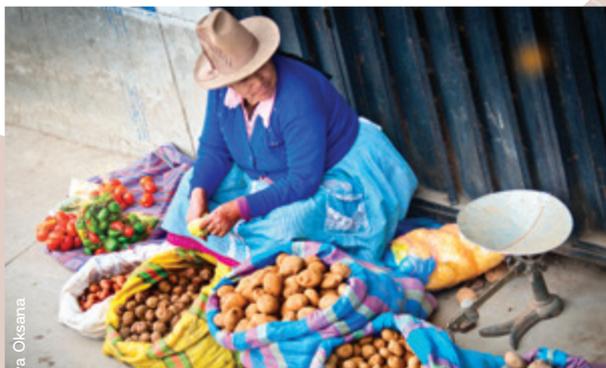
Réalisé avec le soutien de



SOMMAIRE

Nos moments phares — “Attention, succès”	3
On prend la température — “CAD-Mali : annuler la dette publique extérieure pour accélérer le développement en Afrique”	4
Voix du sud — “Les indépendances : histoire d'une lutte inachevée”	6
En un clic — “(Dé)colonisation et agriculture, en quelques dates”	8
Grand angle — “Les relations commerciales Nord-Sud, échange égalitaire ou « néocolonialisme » ?” ...	10
Focus — “Le retour du fonio : les Africains se réapproprient les aliments traditionnels”	14
Notre regard sur — “Accord de libre-échange UE-Pérou/Colombie/Equateur - Mangeons nos frites, ne les exportons pas !”	15

Attention, succès !



© Belikova Oksana

Au Pérou, des avancées pour l'agriculture familiale

Début juillet, notre partenaire péruvien CONVEAGRO, en lien avec CIDERURAL et le FOGAL, deux autres partenaires de SOS Faim, a vu son important travail de plaidoyer récompensé : le gouvernement a annoncé la **création d'un fond de sauvetage de l'agriculture familiale** de 2 milliards de soles (500 millions d'euros environ). Autre bonne nouvelle : ce fonds sera canalisé non pas au travers des banques traditionnelles mais bien au travers des coopératives d'épargne crédit et autres caisses rurales, institutions financières les plus proches des paysans.

Quelques mois plus tard, CONVEAGRO et Consorcio agroecológico, autre partenaire de SOS Faim, ont également obtenu l'organisation d'une 2^{ème} session plénière au congrès consacrée en partie à la thématique agricole. Fixée à la date très symbolique du 16 octobre, journée mondiale de l'alimentation, elle a permis **la prolongation du moratoire sur les cultures OGM** pour 15 ans ainsi que le **vote d'une loi sur les achats publics** obligeant les programmes alimentaires dans les écoles à se fournir à hauteur de 30% auprès de l'agriculture familiale.

S'il faut encore attendre la concrétisation de ces annonces, notamment de la part du nouveau gouvernement, c'est déjà un grand bravo à eux et à leur détermination !

En Belgique, la sécurité alimentaire entre à la Chambre



© Alexandros Michalidis

Le 27 mai dernier, la Commission Relations extérieures de la Chambre belge a voté la création d'un **groupe de travail parlementaire sur les questions de sécurité alimentaire**. Composé de neuf parlementaires tou.te.s issu.e.s de partis politiques différents, ils.elles ont pour rôle d'appuyer le travail de la Commission sur cette thématique en informant ses membres.

Ce groupe voit le jour suite à la perte progressive d'intérêt du dernier gouvernement pour ces questions et l'agriculture de petite échelle. Alexander De Croo, ancien Ministre de la Coopération au développement, avait notamment mis fin au Fonds belge consacré à la lutte contre la faim (le Fonds belge pour la Sécurité alimentaire). Or cette thématique reste prioritaire car la faim dans le monde augmente à nouveau ces dernières années.

C'est donc un signal positif pour les ONG de la Coalition contre la Faim dont SOS Faim est membre et qui vont avoir l'occasion de collaborer avec lui.



PARTENAIRE

CAD-Mali : annuler la dette publique extérieure pour accélérer le développement en Afrique

En avril 2020, les Etats les plus riches de la planète ont annoncé la suspension d'une partie de la dette de certains pays africains. La raison : le poids de cette dette les empêche d'affronter les crises sanitaire et économique déclenchées par le Covid-19.

Cependant, certaines voix dénoncent ce moratoire jugé inéquitable et inefficace et réclament l'abolition pure et simple de toutes les dettes publiques impayables.

Parmi elles, se trouvent les membres de la CAD-Mali, la Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement.

► UNE COALITION QUI DÉFEND LES DROITS DES CITOYENS

La CAD-Mali naît en 2001 de la campagne internationale « Jubilé 2000 », qui avait réussi à annuler plus de 100 milliards de dollars de dettes dues par trente-cinq des pays les plus pauvres du monde. La coalition malienne regroupe aujourd'hui plus de cent organisations de la société civile, dont des groupements paysans et des associations pour les femmes et les jeunes.

Elle forme ses membres à revendiquer leurs droits au niveau local, tout en plaidant leur cause auprès des autorités nationales. Elle défend un monde « plus juste, solidaire, respectueux des droits culturels, sociaux, économiques, politiques et environnementaux », dans lequel « l'endettement se fera avec le consentement des citoyens », comme l'explique Souleymane Dembélé, Directeur exécutif de la CAD-Mali.



MALI



6 ANTENNES RÉGIONALES

100+ ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

PLAIDOYER
SENSIBILISATION
MOBILISATION

UNE DETTE "ILLÉGITIME, ILLÉGALE, ODIÉUSE ET INSOUTENABLE"

En effet, alors que les gouvernants africains contractent les emprunts au nom de leur peuple, ce dernier explique qu'ils le font souvent sans même concerter la population et certains détournent même régulièrement ces fonds à des fins personnelles ou au profit d'une élite locale. « Vous savez, explique-t-il, notre grand problème en Afrique, c'est la corruption ».

Selon lui, les citoyens ne devraient pas payer pour un emprunt qui ne leur a pas bénéficié directement. C'est pourtant ce qui se passe : aujourd'hui, le remboursement de la dette absorbe environ un quart du budget des Etats africains, ce qui les empêche d'investir dans les services essentiels tels que l'éducation, la santé ou l'eau potable. Broulaye Bagayoko, Secrétaire permanent du CADTM Afrique (Comité pour l'Abolition des Dettes Illégitimes), explique : « si un Etat n'a pas les moyens de financer les secteurs sociaux de base, alors nous demandons à ce qu'il ne rembourse pas ses dettes mais qu'il redirige ces fonds vers ces secteurs ».

« Les conditionnalités des créanciers entachent directement la souveraineté des peuples africains à définir leur propre politique de développement »

Sabane Touré

L'idée que les pays colonisés auraient de l'argent à rendre aux pays colonisateurs est historiquement injuste : « L'Europe nous doit plus que ce que nous devons à l'Europe, indique encore Broulaye Bagayoko. Pendant la colonisation, le Nord a dépouillé le Sud des ressources naturelles qui faisaient vivre ses habitants, via une surexploitation des mines d'or au Mali par exemple. Après les indépendances, les exploitations au service des sociétés étrangères ont continué car telles étaient les conditions des contrats d'endettement. » Et encore aujourd'hui, pour obtenir l'argent de certaines institutions financières

mondiales, les jeunes nations doivent privatiser leurs entreprises et exporter leurs matières premières à bas prix.

SOUTENIR L'AGRICULTURE POUR REDRESSER L'ÉCONOMIE

Au Mali, 80% de la population vit de ce secteur, pourtant le gouvernement offre peu de soutien aux paysans. Pire, il arrive parfois que les terres agricoles soient bradées aux multinationales, sans tenir compte des droits fonciers des communautés rurales. Les paysans deviennent alors des ouvriers agricoles sur leurs propres terres. « Au lieu de chercher des espaces à aménager eux-mêmes, explique Sabane Touré, Coordinateur du programme de mobilisation citoyenne de la CAD-Mali, les multinationales viennent occuper les espaces des peuples autochtones qui ont besoin de cette terre pour survivre ». Pour empêcher cette pratique, la CAD-Mali a fait voter en 2017 la loi foncière agricole, qui protège les paysans contre les accaparements des terres.

« Le problème majeur pour les petits producteurs, c'est le manque d'accès aux intrants et équipements agricoles »

Souleymane Dembélé

Les campagnes de plaidoyer de la coalition ont aussi permis la subvention d'intrants et d'équipements agricoles pour les producteurs maliens. Cependant, Sabane Touré explique que ce financement profite moins aux petits qu'aux grands agriculteurs bénéficiant déjà de capacités de production importantes. La CAD-Mali n'a donc pas fini son travail de sensibilisation. « Son prochain défi, conclut Sabane Touré, c'est de continuer nos actions en faveur du respect des droits des exploitants agricoles et de la protection de nos marchés nationaux contre les produits d'importation ».

Chems Deaibes
Stagiaire



LES INDÉPENDANCES : HISTOIRE D'UNE LUTTE INACHEVÉE



ABDOU KA,

**Anthropologue de l'alimentation à l'Université
Assane Seck de Ziguinchor au Sénégal et chercheur
associé à l'Unité Mixte Internationale 3189
Environnement, Santé, Société.**

Evoquer le passé

La colonisation a beaucoup impacté l'alimentation des Africains. Quand les colons sont arrivés, ils ont remplacé les cultures vivrières par d'autres céréales. Ils ont introduit très tôt le riz, qui a changé les plats et la façon de cuisiner : il était facile à préparer et, subventionné par l'État, il n'était pas cher.

Autre exemple : jusqu'à l'introduction du bouillon, on relevait le goût de nos sauces par des plantes sauvages. Mais les aliments venant d'Occident ont symbolisé la modernité, comme le lait en poudre, qui vient d'Europe mais n'est pas du lait.

Décrypter le présent

On a eu notre indépendance politique mais une partie de ce qu'on mange nous vient de l'étranger : du pain (du blé) au petit déjeuner, du riz au déjeuner, des pâtes au dîner. **Celui qui contrôle l'alimentation contrôle le pouvoir. La colonisation continue mais d'une autre manière : c'est une colonisation des esprits.**

Notre plat national, le ceebu jën, est une fierté pour les Sénégalais mais, à la base, le riz venait de la Caroline du Nord et de l'Indochine, les oignons de Provence et les tomates des Amériques. Ce sont des ingrédients importés que les Sénégalais ont eu l'intelligence de réunir dans cette recette qui, elle, est sénégalaise. Dans la globalisation, c'est à nous de prendre ce qui nous intéresse.

Les maladies chroniques frappant nos pays ne sont pas d'importation mais ce qui les conditionne, si. On est confronté à un problème de sous- et suralimentation, c'est le double fardeau de l'Afrique. Les gens ignorent qu'un seul cube de bouillon suffit à un repas de 12 personnes, il faut les sensibiliser.

Se pencher sur le futur

On a une alimentation « extravertie », c'est-à-dire qui dépend trop de l'étranger. On ne peut pas dire aux gens de ne pas consommer du riz, mais il faut leur apprendre à diversifier leur alimentation. Changer les habitudes, ça peut prendre une génération : il faut des politiques sur le long terme.

Le mil est très riche et si on n'a pas de viande ou de poisson, on peut utiliser le niébé (espèce de plante alimentaire proche du haricot). Il faut que l'agro-industrie s'approprie ces cultures locales et les rende attractives et il faut apprendre aux gens à aimer les goûts locaux.





La souveraineté alimentaire est non seulement le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée et produite avec des méthodes durables mais également à définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires. En 2020, 17 pays africains fêtent 60 ans d'indépendance – politique mais pas alimentaire : le souverain vient d'ailleurs et asservit la pensée.



HINDATOU N. AMADOU,

Responsable plaidoyer et genre de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS) et coordinatrice régionale de la campagne ouest-africaine *Mon lait est local*.

La ligne de départ

La campagne émane de la volonté politique de la CEDEAO¹ de mettre en place une offensive régionale sur le lait à l'image de celle sur le riz. On savait que le réaménagement du Tarif Extérieur Commun (TEC, soit les droits de douane pour entrer sur le marché ouest-africain) était prévu pour 2020 et qu'en Europe, il y aurait la renégociation de la PAC², ainsi on voulait pouvoir influencer ces politiques.

La consommation de produits laitiers importés a été favorisée, par le passé, par des dons faits aux écoles. Ils n'étaient pas anodins : si on met à disposition des enfants du lait importé, c'est tout ce qu'ils connaîtront. On travaille déjà sur leurs préférences alimentaires.

Le lait en poudre qui concurrence nos marchés, ce n'est pas du vrai lait : c'est du lait dégraissé qu'on a "réenrichi" avec de l'huile de palme. Nos pays importent des produits laitiers pour une valeur de 500 milliards de francs CFA (plus de 760 millions d'euros). **La sécurité alimentaire des Etats africains est ainsi confiée à l'étranger.** Par la campagne, on interpelle les Etats pour qu'ils réduisent cette dépendance alimentaire.

Une course de haies

La révision du TEC a finalement été repoussée à 2023 mais cela nous donne du temps pour mieux nous préparer : on veut montrer aux Etats ce qu'on gagnerait en protégeant la filière.

En Europe, on a une campagne-sœur « N'exportons pas nos problèmes » : avec nos amis du Nord, on a obtenu des avancées autour de ce faux lait. Quand on a commencé ce plaidoyer ce n'était pas évident d'être entendu donc c'est une victoire. Et la campagne, qui a maintenant plus de deux ans est en train de se muer en une alliance, c'est en réflexion.

La ligne d'arrivée...

... serait la hausse du TEC, mais pour cela on doit influencer les décideurs politiques, qui sont les plus légitimes pour proposer une modification.

Le TEC s'élève à 5% alors que le meilleur scénario le porte à 30-35%. Le Kenya a protégé sa filière laitière à hauteur de 60%, c'est donc possible mais il faut une volonté politique ; ça sera la dernière ligne droite.

Lorsqu'on choisit le lait local, on crée de l'emploi : pour les jeunes, les femmes et les exploitations familiales. Il faut qu'on consomme ce que nous produisons.



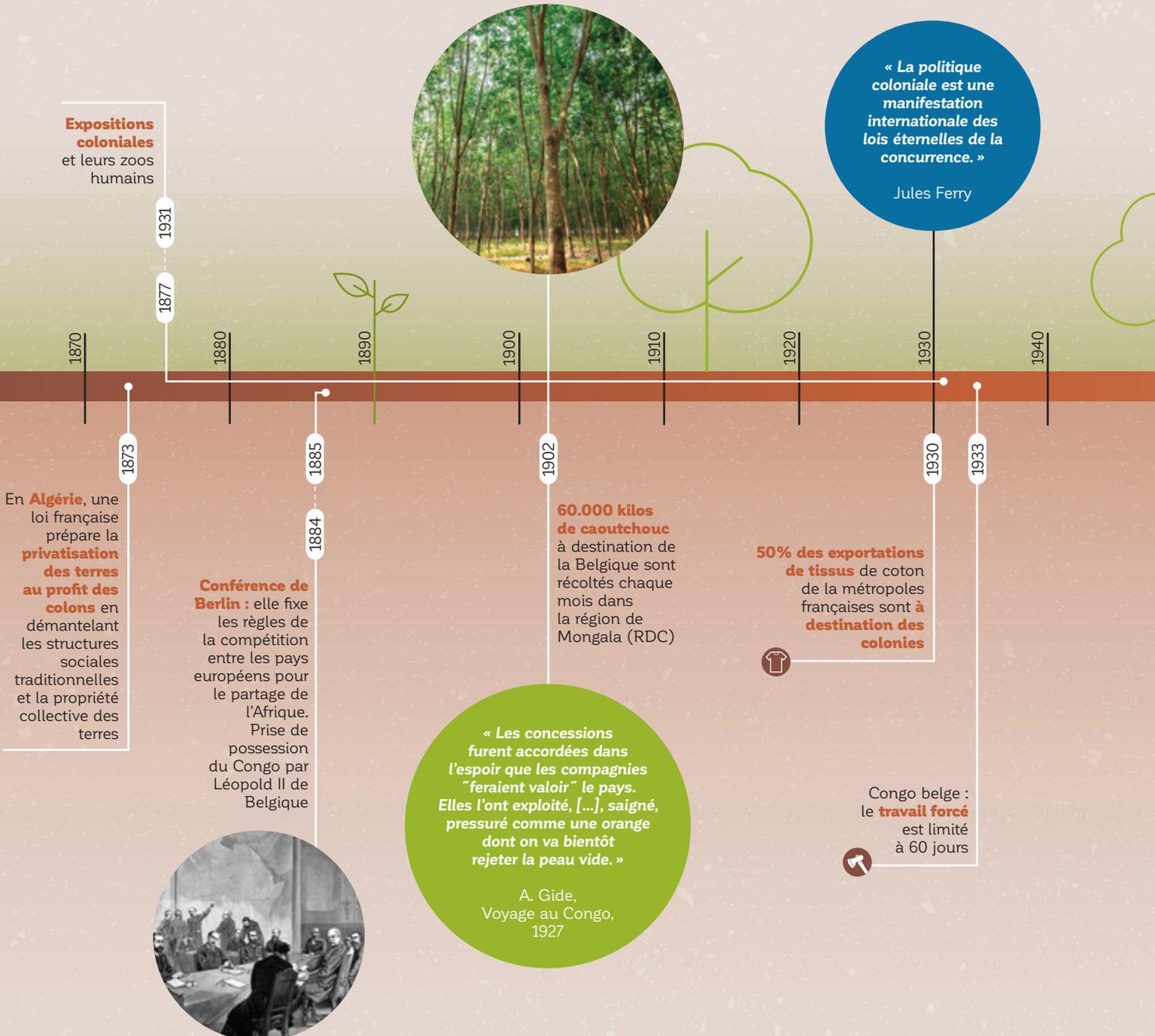
¹ Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

² Politique Agricole Commune

Dieyenaba Faye
Volontaire

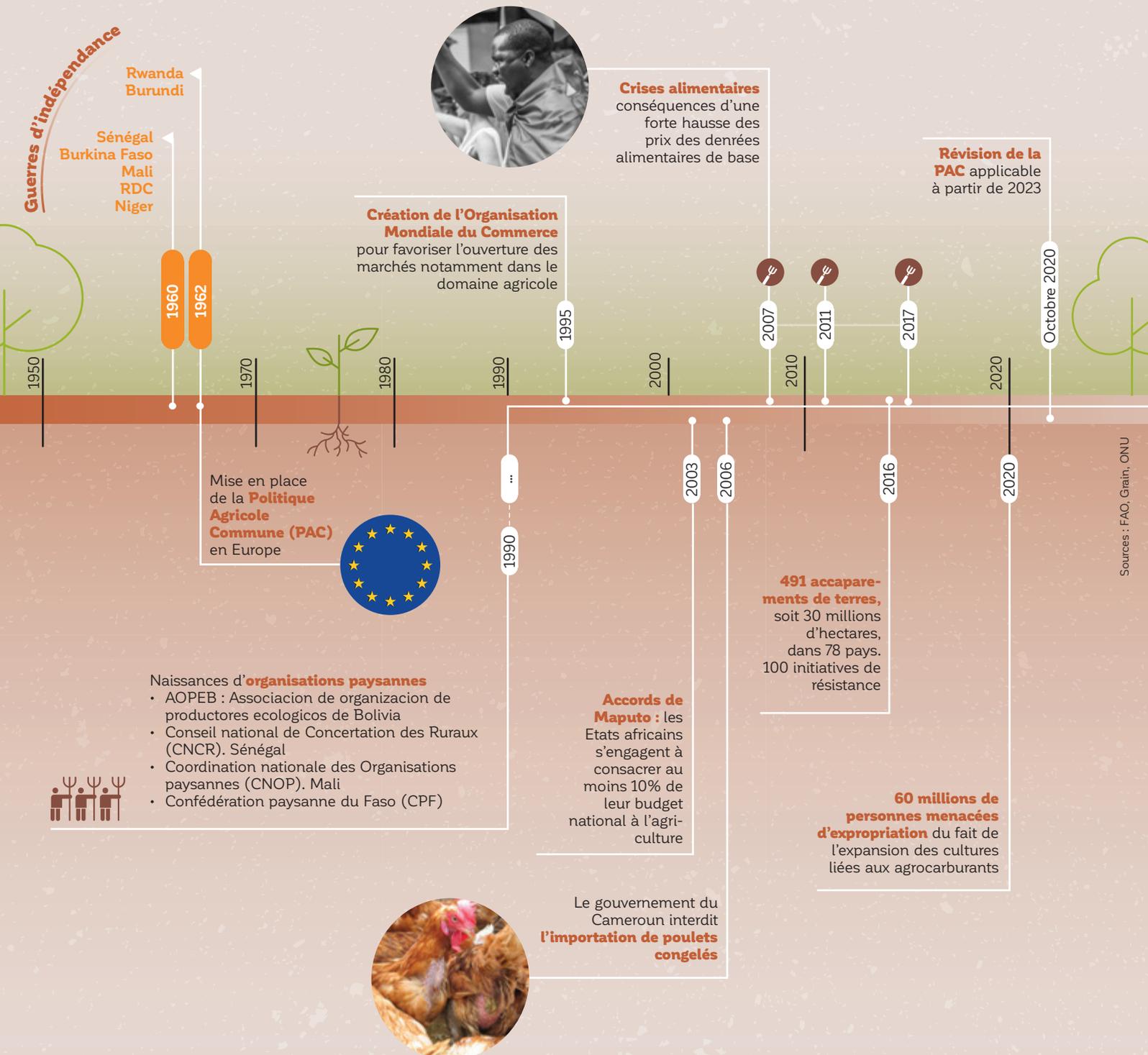


(Dé)colonisation et agriculture,





en quelques dates





Les relations commerciales mondiales, échange égalitaire ou « néocolonialisme » ?

Avec la « civilisation » des peuples colonisés, l'exploitation des ressources naturelles au profit des pays colonisateurs était l'une des autres raisons de la colonisation. Aujourd'hui, l'Afrique, mais aussi l'Amérique latine, sont des acteurs à part entière dans les échanges internationaux. Tant le « Vieux continent » que la nouvelle puissance chinoise y tissent des relations, chacun à sa façon. Mais qui en tire les bénéfices ? 60 ans après les indépendances de nombreux pays africains, le commerce mondial a-t-il réussi à s'affranchir de ses vieux réflexes ?

Le 12 octobre dernier, Xi Jinping et Macky Sall, présidents respectifs de la Chine et du Sénégal, se sont mutuellement félicités pour le 20^{ème} anniversaire du Forum sur la Coopération sino-africaine (FSCA). À travers cette plateforme de « dialogue collectif », la « grande famille Chine-Afrique » entretient des relations « mutuellement bénéfiques » dans le domaine commercial, politique, culturel et ... agricole. Une question demeure : à quel point la Chine est-elle l'alliée de l'Afrique ?

Pour construire une coopération agricole à long terme avec les pays africains, la Chine a son modus operandi bien à elle. Elle propose son aide sous la forme de troc : infrastructure et matériel bon marché contre matières premières.

Concrètement, un pays d'Afrique augmente sa productivité dans les champs grâce aux produits industriels peu coûteux fournis par la Chine et, en échange, la Chine importe une partie des récoltes engendrées.



© David Vogt

Ce soutien logistique de la Chine à l'agriculture en Afrique a débuté dès 1959, en Guinée. La Chine avait alors proposé une aide alimentaire au pays. Depuis, les entreprises chinoises se sont considérablement multipliées en Afrique. Par exemple, en 2015, 28 investisseurs privés chinois étaient recensés en Côte d'Ivoire, notamment dans le secteur de l'hévéa, « l'arbre à caoutchouc ». Parmi eux, l'entreprise SINOCHEM contrôlait déjà à l'époque près de 20% du marché de l'hévéa ivoirien.

AFRIQUE-CHINE : UN MARIAGE DE RAISON

Les relations sino-africaines sont façonnées par plusieurs principes : non-ingérence, assistance économique sans conditionnalité, défense de la cause de l'Afrique dans les forums internationaux ou encore promotion d'un environnement international plus favorable au développement africain.

Si ce « modèle de Pékin » rencontre autant de succès, c'est parce qu'il représente une alternative à l'aide sous certaines conditions de réformes apportée par les puissances occidentales, comme les États-Unis ou l'Union européenne, et des systèmes de régulation économique, comme le FMI ou l'OMC. En multipliant leurs partenaires extérieurs, les pays africains espèrent augmenter leur liberté d'action et diminuer leur dépendance vis-à-vis d'une seule aide étrangère.

Pour sa part, en tissant une coopération solide avec l'Afrique, la Chine aspire à amplifier son influence sur la scène internationale et s'octroyer le statut de « grande puissance ».

UNE LUNE DE MIEL FRAGILE

L'Afrique et la Chine filent-elles pour autant le parfait amour ? Pas vraiment. La présence chinoise sur le continent représente plusieurs dangers. En premier lieu : l'émergence d'un nouveau colonialisme. Comme le disent Firoze Manij et Stephen Marks : « L'Afrique vend des matières premières à la Chine et la Chine vend des produits manufacturés à l'Afrique. Ceci est une dangereuse équation qui reproduit l'ancienne relation de l'Afrique avec les puissances coloniales. » Un autre danger : l'inondation des marchés africains par des produits chinois de mauvaise qualité, faisant concurrence avec les marchands locaux. Un troisième, enfin, est à trouver dans l'achat de terres arables par la Chine pour subvenir aux besoins de son peuple qui représente 20% de la population mondiale.

L'argument d'une coopération « Sud-Sud », d'une relation « gagnant-gagnant » entre égaux, ne semble donc ni viable, ni sans arrière-pensées politiques.



© Peter Titmuss

UN NOUVEL ELDORADO

La politique étrangère des grandes puissances est caractérisée notamment par la conquête de nouveaux marchés. Acquérir ou préserver une position enviée au sein de l'économie mondiale revient à devenir une puissance influente dans les relations internationales.

Dans cette optique, la Chine déploie son impérialisme des ressources sur le continent africain. Si une grande partie de sa population est pauvre, l'Afrique est riche en ressources naturelles et représente donc un intérêt stratégique. Chaque puissance essaie de s'y frayer une place, comme un jeu de go, pour affirmer son influence sur la scène internationale. Cette conquête du continent est un jeu très agressif, souvent au détriment des pays africains eux-mêmes.

Cette nouvelle forme de colonisation semble pourtant se développer avec, souvent, l'avis favorable des dirigeants africains. En ne s'occupant pas de leurs affaires internes, notamment en termes de bonne gouvernance, de droits humains ou de responsabilité sociale et environnementale, Pékin arrive à s'imposer en brisant le monopole des anciens colonisateurs occidentaux. Malgré elle, l'Afrique se retrouve

ainsi au milieu du processus d'ajustement géopolitique de l'ordre international.

Car qu'en est-il de l'Europe ? Quelles relations commerciales entretient le « Vieux Continent » avec ses anciennes colonies ?

« PROTECTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS », « PARTENARIAT ÉCONOMIQUE » OU « LIBRE-ÉCHANGE », RETOUR SUR 60 ANS D'ACCORDS COMMERCIAUX ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE SUD

Dès les indépendances africaines, les anciens pays colonisateurs d'Europe ont mis en place, à l'aide du droit international, plusieurs mécanismes destinés à préserver leurs intérêts économiques. Parmi eux, les « traités de protection des investissements étrangers ». Initialement pensés par et pour un petit groupe d'États développés et exportateurs de capitaux, ils permettent aux compagnies d'attaquer les





Pour l'ancien président bolivien, Evo Morales, « ces accords de libre-échange sont des instruments de colonisation et de domination de l'Europe sur leur continent. » Et la critique du président tanzanien John Magufuli va dans le même sens, qui a qualifié ces APE de « forme de colonialisme ».

UN DÉSÉQUILIBRE AU DÉTRIMENT DES POPULATIONS

En réalité, la stratégie de l'UE est sans équivoque : l'ouverture des marchés étrangers est l'un des piliers de la compétitivité européenne. Son objectif est donc simple : diminuer encore les taxes à l'importation qui pèsent sur les produits européens, y compris les taxes sur les produits agricoles, tout en refusant de réduire ses subventions agricoles en échange.

Ses produits arrivent donc sur les marchés africains et sud-américains à des prix que ne peuvent concurrencer les produits agricoles locaux dont les filières finissent par étouffer. Et la perte de revenu liée à cette diminution de taxe handicape considérablement les États dans leurs politiques d'éducation, de santé, d'infrastructures, d'aide sociale etc...

Les pays du Sud font donc toujours l'objet d'une intense convoitise de la part des puissances économiques et les accords commerciaux qui se nouent ont encore parfois un arrière-goût de « néocolonialisme ». Pour autant, dans de nombreux cas, les membres des classes dirigeantes de ces pays ont une responsabilité importante dans la pauvreté des populations et la dégradation de l'environnement, en tant que complices actifs du pillage.

« Et la perte de revenu liée à cette diminution de taxes handicape considérablement les Etats dans leurs politiques d'éducation, de santé, d'infrastructures, d'aides sociales etc... »

Mais loin de devoir fermer les frontières et refuser tout accord, ce sont plutôt certaines de leurs dispositions problématiques qu'il faudrait corriger pour que les échanges prennent une tournure plus équitable.

Charlotte de Condé

Volontaire

Nancy Elonga

Volontaire



Etats lorsqu'elles estiment que ceux-ci les privent d'un profit anticipé. Dans certains cas, on a ainsi vu des investisseurs privés étrangers demander des dédommagements très importants suite à la mise en place de mesures favorables à la santé ou à l'environnement.

Plus tard, à partir de 1975 et la Convention de Lomé, des Accords de Partenariat Economique (APE) ont été signés entre l'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, avec comme objectif d'aider les pays tiers, et notamment les plus vulnérables, à se développer et à s'intégrer dans l'économie mondiale.

En Amérique latine, c'est en 2000, avec le Mexique, que l'UE signe son premier accord de libre-échange. L'un des derniers en date, dont l'accord de principe a été signé en 2019, organise, avec le MERCOSUR, une libéralisation partielle du commerce agricole. Mais il cristallise aujourd'hui de nombreuses critiques.

DES ACCORDS RÉGULIÈREMENT POINTÉS DU DOIGT

De fait, depuis leur création et en dépit de multiples révisions, les APE et les ALE sont régulièrement pointés du doigt par certains, jugeant leurs bilans mitigés voire même comme un frein au développement des pays du Sud.

Car concrètement, les entreprises européennes deviennent des concurrents puissants sur les marchés nationaux. Ainsi, par exemple, en Amérique latine, l'exportation de pommes de terre surgelées provenant de l'UE vers le Pérou, dont l'une des principales productions agricoles nationales est la pomme de terre, ont inondé le marché local et asphyxié les producteurs locaux.

AFRIQUE

LE RETOUR DU FONIO : les Africains se réapproprient les aliments traditionnels



© Pixnio/CC/Richard Nyberg, USAID

Malgré les indépendances, le modèle agricole des anciens empires coloniaux persiste encore dans de nombreux pays d'Afrique. Celui-ci se reflète dans les habitudes de consommation, en particulier dans les centres urbains où le riz et le blé importés prédominent. Revaloriser les céréales traditionnelles représente un véritable enjeu culturel, environnemental, économique et de souveraineté alimentaire. En Afrique de l'Ouest, la filière du fonio se structure pour répondre à ce quadruple enjeu.

Longtemps considéré comme « l'aliment du pauvre », le fonio, céréale millénaire d'Afrique de l'Ouest, a bien failli disparaître. Pourtant appréciée pour ses qualités gustatives et nutritionnelles, c'est surtout la pénibilité des opérations de transformation, en particulier le décorticage de ses minuscules grains, qui a conduit à la marginalisation de cette céréale.

Mais au début des années 2000, un projet collectif entre plusieurs instituts de recherche – IRAG en Guinée, IER au Mali, IRSAT au Burkina Faso et CIRAD en France – a débouché sur la conception d'une décortiqueuse adaptée à la taille de la céréale. Nommée décortiqueuse « **GMBF** » en souvenir de cette collaboration, cette machine permet de décortiquer 100 kg de fonio en une heure, contre 1 à 3 kg manuellement. Grâce à la mécanisation de cette opération, la production de fonio a connu un regain d'intérêt chez les paysans africains, d'autant plus que cette céréale, très tolérante à la sécheresse, est bien adaptée aux conditions climatiques locales.

En parallèle, les femmes transformatrices ont développé une offre de fonio prêt à l'emploi, dans des formats adaptés, visant à satisfaire les attentes des consommateurs urbains :

fonio cru pour la préparation de couscous et de bouillie pour enfants, fonio précuit, farine de fonio pour la préparation du tô (pâte), de crêpes, de pain...

Résultat, la filière fonio redécolle en Afrique de l'Ouest : en vingt ans, la production y a doublé, passant de 300 000 tonnes par an en 2000 à plus de 600 000 tonnes en 2018.

Les exportations vers les pays occidentaux restent marginales, c'est davantage un commerce équitable Sud-Sud qui tend à se développer avec, à la clef, l'augmentation des revenus tout au long de la filière et un produit de qualité accessible aux consommateurs.

Cerise sur le gâteau, la filière fonio est entre les mains des acteurs locaux : même la décortiqueuse GMBF est aujourd'hui fabriquée localement par les artisans africains et commercialisée dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Mathilde Calmels
Volontaire



**ACCORD DE
LIBRE-ÉCHANGE
UE-PÉROU/
COLOMBIE/
ÉQUATEUR**

Mangeons nos **frites**, ne les **exportons pas !**



AVEC LES PAYSANS DU PÉROU CONTRE LE LIBRE-ÉCHANGE

NOTRE REGARD SUR



En matière de commerce international, l'Union européenne (UE) ne manque pas d'ambition : des dizaines d'accords commerciaux ont été négociés ou sont en cours de négociation avec des partenaires divers.

Un accord de libre-échange (ALE) a ainsi été négocié avec le Pérou, la Colombie et l'Équateur. Dans le cas du Pérou et de la Colombie, l'ALE est appliqué à titre provisoire depuis 2013, en attendant que les États membres de l'UE le ratifient chacun selon leurs propres procédures internes. A ce jour, tous les États l'ont ratifié sauf un : la Belgique ! Pour conclure la procédure, notre pays a besoin de l'assentiment du parlement fédéral et de celui de chacune des entités fédérées. Et tant la Région de Bruxelles-Capitale que la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent encore se prononcer.

Afin de développer un avis et des arguments sur l'ALE fondés sur des faits, SOS Faim et son partenaire péruvien CONVEAGRO ont réalisé une étude qui mesure l'évolution du commerce de produits agricoles entre le Pérou et l'UE. Le constat est clair et n'est pas réjouissant pour l'agriculture paysanne.

D'une part, l'exportation de produits de l'agrobusiness péruvien a connu un boom énorme : les asperges, les avocats, les myrtilles et d'autres fruits et légumes arrivent par conteneurs entiers sur le territoire européen. Les bénéfices de cette croissance sont partagés de manière inéquitable et la pauvreté rurale se maintient à des niveaux inquiétants. Malgré l'absence de retombées positives pour les populations rurales, le gouvernement péruvien a résolument fait le choix de soutenir l'agrobusiness.

D'autre part, l'ALE a favorisé les exportations européennes de produits transformés comme la poudre de lait, les fromages ou les frites surgelées. L'exemple des frites est sym-

boliquement fort, le Pérou étant la terre d'origine de la pomme de terre, dont la production occupe de nombreux agriculteurs. Si les volumes dont il est question peuvent sembler modestes, ces exportations européennes ont un réel impact sur le marché local, puisque les produits européens bénéficient des subventions de la politique agricole commune de l'UE, ce qui pousse les prix vers le bas, y compris dans un marché d'exportation comme le Pérou.

D'une certaine manière, on voit se perpétuer le schéma des échanges entre l'Europe et les territoires qu'elle a colonisés. Tandis que les pays du Sud produisent des matières premières simples pour une exportation à bas prix, l'UE exporte vers ces pays des produits transformés, ce qui permet de générer une plus grande valeur ajoutée.

Compte tenu des enseignements tirés sur base de l'étude et des autres faiblesses de l'ALE, notamment en ce qui concerne les dispositions sur le développement durable, SOS Faim et CONVEAGRO ont donc décidé de s'opposer, avec d'autres organisations de la société civile, à la ratification de l'accord par la Belgique.

François Graas

Coordinateur Information et plaidoyer



Vous pouvez découvrir notre campagne et également exprimer votre opposition à cet accord, en signant la pétition accessible sur le site de SOS Faim.

Pour en savoir plus :



Découvrez la nouvelle édition annuelle 2020 – 2021 de **DÉFIS SUD**

« 60 ANS APRÈS LES INDÉPENDANCES », UN DOSSIER POUR FAIRE LE POINT, AVEC QUATRE SPÉCIALISTES, SUR LES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES AGRICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN RDC.



A lire

→ Afrique de l'Ouest: quel bilan agricole ?

« Depuis les indépendances en Afrique de l'Ouest, au début des années 60, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ont joué un rôle majeur dans la construction des politiques nationales. L'indépendance n'a jamais vraiment été acquise en termes de formulation des politiques et de budgétisation des actions. »

→ Enfin une politique agricole pour le Congo ?

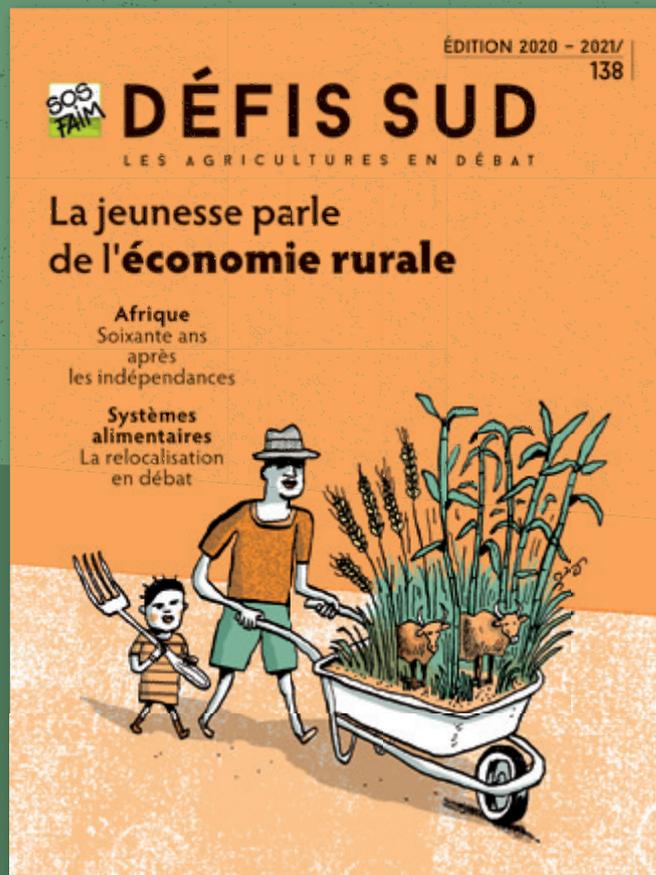
« Le 30 juin 1960, l'indépendance du Congo était proclamée. « Les dirigeants qui se sont succédé à la tête du Congo ont exploité les ressources naturelles du pays au détriment de l'agriculture durable », explique Baudouin Michel. »

→ La femme congolaise doit être mieux considérée.

« En République démocratique du Congo, ce sont les hommes qui gèrent l'argent tiré de l'agriculture, alors que les femmes y sont plus actives que les hommes. Victorine Vasyanira ne mâche pas ses mots. Pour elle, il faut que la situation change. »

→ Une politique congolaise trop éloignée des réalités locales.

« Wamu Oyatambwe pense que la promotion de l'agriculture familiale ne se fera pas à partir de plans conçus dans des bureaux. Et il interroge : « Quels sont les processus participatifs prévus pour renforcer l'agriculture paysanne au Congo ? »



Pour recevoir ce nouveau numéro, écrivez un email avec votre adresse postale à pco@sosfaim.org



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

www.sosfaim.be